

18) Ratification du marché de gré à gré du 17 Février 1965, approuvé le 25 Mars 1965, pour construction d'une cuisine à l'école des filles de la Rivière Saint-Denis.

M.le Maire donne lecture du rapport :

" Mesdames et Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir ratifier le marché de gré à gré du 17 Février 1965 approuvé le 25 mars 1965, passé avec la S.E.G.E.F.O.M, pour construction d'une cuisine à l'école des filles de la Rivière St-Denis.

Ces travaux dont le montant s'élève à 1.230.000, francs CFA, seront payés jusqu'à concurrence de 600.000, frs. sur les crédits FIDOM (Section locale) et la différence sur les crédits du FASS.

Je vous demande également d'approuver le contrat d'honoraires passé avec les Architectes HEBRARD et LEJEUNE pour les travaux en cause.

Je mets la question aux voix ./.

Adopté à l'unanimité.

*Approuvé  
St Denis le 16 juillet 65  
P.le Préfet et par  
délégation.  
le Secrétaire  
général Pales P.E.  
Signé J. Chevane*